

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 NOVEMBRE 2025

N° 2025/11.04

L'an deux mil vingt-cinq et le six novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 12

Date de convocation : 24/10/2025

PRÉSENTS : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène, Mme PELLETIER Catherine, M. CŒUR Sébastien, M. GARNIER Philippe.

EXCUSÉS : Mme JOLY Marie-France, M. PONCET Jean-Marc.

ABSENT : M. ASSOGBA Guillaume

Secrétaire élu : M. CROZIER Bernard.

Objet de la délibération: MONUMENT AUX MORTS – DEVIS EURL BLANCHARD

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de changer la stèle commémorative et de l'installer sur le parvis de la Mairie. Il rappelle la maquette élaborée afin d'apprécier en taille réelle ce monument avant de le faire réaliser par une entreprise de maçonnerie et taille de pierre.

Il rappelle également le projet de déplacement du monument aux morts actuel afin de l'installer sur la partie basse du cimetière.

Il présente le devis de l'entreprise BLANCHARD Vincent d'un montant de 19 919.90€HT soit 23 903.88€ TTC et propose à l'assemblée de retenir cette entreprise. Il rappelle que la commune a obtenu une subvention départementale de 7000€ pour réaliser ces travaux au titre de l'enveloppe de solidarité 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** le devis de l'entreprise BLANCHARD Vincent d'un montant de 19 919.90€HT soit 23 903.88€ TTC
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Maire pour donner suite à cette décision.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Fait à Maringes, le 06 novembre 2025

Pour copie conforme
François DUMONT,
Maire



La secrétaire de séance,
Mme DOLBAU Marie-Hélène,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Mme Dolbau Marie-Hélène', written over a faint, stylized graphic that resembles a quill or a pen nib.